

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Bulletin Officiel de la Principauté

PARAISANT LE JEUDI

ABONNEMENTS :

MONACO - FRANCE - ALGERIE - TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

DIRECTION et REDACTION :
au Ministère d'État

ADMINISTRATION :
à l'Imprimerie de Monaco, Place de la Visitation

INSERTIONS :

Annonces : 3 francs la ligne
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
S'adresser au Gérant, Place de la Visitation

SOMMAIRE.**MAISON SOUVERAINE**

Mission extraordinaire aux obsèques de S. M. R. et I. le Roi George V.
Arrivée de LL. AA. SS. le Prince Souverain et la Princesse Antoinette.
Remise par S. A. S. le Prince des Insignes de l'Ordre de Saint-Charles et des Médailles d'Honneur.
Réception de M. Edouard Herriot, ancien Président du Conseil des Ministres de la République Française.

PARTIE OFFICIELLE

(Lois - Ordonnances - Décisions - Arrêtés)

Ordonnance Souveraine autorisant l'établissement d'un dépôt d'hydrocarbures.
Ordonnance Souveraine autorisant une Fondation à acquérir un immeuble.
Ordonnance Souveraine portant nomination d'un fonctionnaire.
Ordonnance Souveraine portant attribution d'une Médaille d'Honneur.
Arrêté ministériel nommant un Membre de la Commission chargée de dresser la liste électorale.
Arrêté ministériel nommant un Membre de la Commission chargée de dresser la liste électorale.
Arrêté ministériel portant nomination d'un Inspecteur des Pharmacies.
Arrêté municipal portant nomination des Membres de la Commission des Jardins Exotiques.

PARTIE NON OFFICIELLE

(Avis - Communications - Informations)

AVIS ET COMMUNIQUÉS :

Avis relatif à l'emploi de la main-d'œuvre étrangère.
Relevé hebdomadaire des prix de la viande et de la charcuterie.
Prix du lait.

INFORMATIONS

XV^e Rallye Automobile.
Conférence organisée par le Comité France-Italie.
Dîner offert au Ministère d'État en l'honneur de M. Edouard Herriot.
Société de Conférences. — Le Retour de Napoléon à Lyon en 1815, d'après des documents inédits, par M. Edouard Herriot. — L'Humour, par M. Ch.-A. Janot.
Etat des jugements du Tribunal Correctionnel.

LA VIE ARTISTIQUE

Théâtre de Monte-Carlo. — L'Anneau de Nibelung.

Annexe au « Journal de Monaco » :

Rapport de M. le Médecin Lieutenant-Colonel Loüet, Délégué de la Principauté de Monaco, sur la IV^e Session de l'Office International de Documentation de Médecine et de Pharmacie Militaires et VIII^e Congrès International de Médecine et de Pharmacie Militaires.

MAISON SOUVERAINE

S.A.S. le Prince S'est fait représenter à Londres, aux obsèques de S.M. le Roi George V, par une Mission Extraordinaire composée de S. Exc. le Comte de Maleville, Ministre de Monaco en France, et du Commandant Millescamps, Aide de camp du Prince.

La Mission est arrivée à Londres le 26 janvier et a été reçue à la gare de Victoria par un haut fonctionnaire du Foreign Office attaché à la Délégation de Monaco pendant son séjour à Londres, et par le Chancelier du Consulat Général de Monaco, représentant le Consul Général souffrant.

Après les présentations, le Comte de Maleville et le Commandant Millescamps furent conduits à leur hôtel dans une voiture du Palais de Buckingham mise à la disposition des représentants du Prince.

Dès le lendemain matin, la Délégation se rendit au Palais Royal pour s'inscrire sur les registres déposés pour S.M. la Reine Mary, S.M. le Roi Edouard VIII et LL.MM. le Roi et la Reine de Norvège, beau-frère et sœur du Roi défunt.

L'après-midi fut employée aux visites protocolaires aux différents membres de la Famille Royale, ainsi qu'à l'Ambassade de France.

Le soir à 10 h. 30, le Roi se fit présenter les Missions Etrangères au Palais de Buckingham au cours d'une réception réduite, et eut un mot de remerciements pour chacun des Délégués venus Lui offrir les condoléances de leur Souverain ou Chef d'Etat respectif.

Le lendemain, 28 janvier, eurent lieu les funérailles grandioses du Roi, dont le cercueil, placé sur un affût de canon, tiré à bras par les marins de la Flotte, et recouvert du pavillon royal surmonté de la couronne, était suivi par le Roi Edouard VIII et Ses frères, les Souverains étrangers, les Chefs d'Etat, les voitures de gala de la Reine et des Princesses, les Délégations étrangères et des détachements de l'Armée et de la Marine.

Le cortège, formé à l'abbaye de Westminster dès 9 heures du matin, parcourut les principales artères de la capitale dans un ordre et un recueillement impressionnants, au milieu d'une foule immense et silencieuse, pour se rendre à la gare de Paddington où les trains spéciaux conduisirent à Windsor la dépouille mortelle de George V et les personnages venus de tous les coins de l'Europe lui rendre un dernier hommage.

Aussitôt arrivé à Windsor, le cercueil fut transporté dans la chapelle du château où eut lieu l'inhumation, en présence de la Famille Royale, des Souverains et Chefs d'Etat et des Délégations étrangères.

La Mission de S.A.S. le Prince de Monaco était de retour à Paris le lendemain dans la journée.

S. A. S. le Prince Souverain et S. A. S. la Princesse Antoinette, venant du Château de Marchais, sont arrivés dans la Principauté, dimanche dernier, par le rapide de 11 h. 12. S. A. S. le Prince Rainier, poursuivant Ses études en Angleterre, n'accompagnait pas le Souverain.

A Son passage à Nice, S. A. S. le Prince avait été salué sur le quai de la gare par M. Henry Mouchet, Préfet des Alpes-Maritimes, qu'accompagnait M. Chatonet, Directeur de son Cabinet; le Général Olry, Commandant la 29^e Division d'Infanterie; le Général Paquet, Commandant le groupe de subdivisions, et M. Bourdon, Commissaire divisionnaire.

A la gare de Monaco, les Autorités se trouvaient réunies sur le quai d'arrivée. Le train franchi la frontière, à l'heure exacte, signalé par une salve de 21 coups de canon. Dès l'arrêt en gare, S. A. S. le Prince se présente à la portière et est reçu, à Sa descente de wagon, par le Chef d'escadrons Millescamps, Son Aide de Camp, qui l'avait précédé à Monaco. S. A. S. la Princesse Antoinette suit immédiatement son Auguste Grand-Père. Puis viennent S. Exc. M. Henry Mauran, Ministre Plénipotentiaire, Directeur du Cabinet, et le Médecin Lieutenant-Colonel Loüet, Premier Médecin du Prince.

Son Altesse Sérénissime est saluée par S. Exc. M. Bouilloux-Lafont, Ministre d'Etat; le Docteur Settimo, Président du Conseil National; le Secrétaire d'Etat Roussel-Despieres; M. Louis Aurégli, Maire de Monaco; le Baron Pieyre, Ministre Plénipotentiaire, chargé du Consulat Général de France; le Marquis Chiavari, Consul d'Italie, et serre la main des principales Autorités rangées sur Son passage.

S. A. S. la Princesse Antoinette reçoit et accueille gracieusement les mêmes hommages.

Leurs Altesses Sérénissimes, précédées par M. Le Luc, Directeur de la Sûreté Publique, gagnent le Salon d'Honneur où se tiennent les « Guides de Monaco » et des délégations de jeunes filles des différents Etablissements scolaires. Une des élèves de l'Etablissement Secondaire annexé au Lycée, a récité un compliment à S. A. S. le Prince et à S. A. S. la Princesse Antoinette. Le Prince remercie avec bienveillance et la Princesse Antoinette embrasse la fillette qui Lui offre une superbe corbeille de fleurs enrubannée aux couleurs monégasques.

Au moment où Leurs Altesses Sérénissimes apparaissent sur la place de la Gare, la Compagnie des Sapeurs-Pompiers rend les honneurs

les clairons sonnent « Aux Champs » et la Musique Municipale fait entendre l'*Hymne Monégasque*, tandis que la foule se découvre et applaudit.

La façade de la gare, la place, l'avenue et les voies que doit suivre le cortège sont abondamment pavoisées. Des drapeaux et des oriflammes décorent la façade des édifices publics et de la plupart des maisons. Un public nombreux et respectueusement sympathique se presse derrière les cordons d'agents. Les enfants des écoles, sous la surveillance de leurs maîtres, sont rangés le long des trottoirs.

Leurs Altesses Sérénissimes prennent place dans Leur voiture qui gagne aussitôt la place du Palais, précédée de l'automobile du Directeur de la Sûreté Publique et suivie des voitures officielles.

Sur la place du Palais, les Carabiniers présentent les armes et les clairons sonnent « Aux Champs », tandis que les Scouts et les Louveteaux de la Troupe Saint-Louis rendent les honneurs.

L'automobile Princièrè pénètre dans le Palais, saluée réglementairement par la garde d'honneur. L'Etendard est hissé à la Tour Sainte-Marie.

A Leur descente de voiture, Leurs Altesses Sérénissimes sont respectueusement saluées par les Membres de la Maison Princièrè, puis, par le grand escalier et la Galerie d'Hercule, gagnent Leurs appartements.

Dans la journée, le registre ouvert à la conciergerie du Palais s'est couvert de signatures.

Le jour de la Fête Nationale, S.A.S. le Prince a remis, au Château de Marchais, la Croix d'Officier de l'Ordre de Saint-Charles à M. Alexandre Mélin, Chef de Son Secrétariat Particulier.

M. Hector Caruta, Chancelier de la Légation de Monaco en France, a reçu les insignes du même grade des mains du Prince Souverain, lors d'un voyage de Son Altèssè Sérénissimè à Paris.

**

Mardi matin, S.A.S. le Prince a daigné remettre Lui-même les insignes de l'Ordre de Saint-Charles aux personnalités nommées ou promues dans l'Ordre à l'occasion de la Fête Nationale.

Son Altèssè Sérénissimè a successivement reçu en audience privée MM. Charles Palmaro, Administrateur des Domaines ; Hervé Codur, Secrétaire en Chef de la Direction des Services Judiciaires ; le Chanoine Retz, Curé de Sainte-Dévote, et Tixier, Lieutenant à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers, promus Officiers.

Le Prince a reçu ensuite les nouveaux Chevaliers : MM. Pierre Jioffredy, Avocat-Défenseur près la Cour d'Appel, Adjoint au Maire ; Louis Bellando, Conseiller Communal ; le Docteur Charles Delogé, Chef du Service d'Ophthalmologie de l'Hôpital ; Emmanuel Nègre, Receveur de l'Enregistrement ; Victor Danoy, Conducteur des Travaux Publics ; Louis Passeron, Receveur Municipal, et M^{me} Léonie Soulié, en religion Madame Saint Valérien, de la Congrégation des Dames de Saint-Maur, Directrice de l'Ecole des filles de la Condamine.

Le même jour, Son Altèssè Sérénissimè a tenu à remettre aux nouveaux titulaires, les Médailles d'Honneur de Deuxième Classe accordées à : MM. Demongeot, agent de police, pour acte de courage accompli à Monte-Carlo ; André Saramito, agent de police, pour un acte de courage accompli à Monaco ; Edmond Bonneaud, agent de police, pour un acte de courage accompli à Monte-Carlo ; Jacques Veneziano, machiniste au Théâtre de Monte-Carlo, pour plusieurs actes de sauvetage accomplis dans la Principauté ; Etienne Gialdi, employé à la Société des Bains de Mer, en récompense du dévouement avec lequel il s'est, à plusieurs reprises, gracieusement prêté à des transfusions de sang.

Le Prince a félicité individuellement chacun des médaillés.

M. Edouard Herriot, ancien Ministre d'Etat, ancien Président du Conseil des Ministres de la République Française, Député du Rhône, Maire de Lyon, arrivé, mardi matin, par le rapide de 10 h. 20 pour prendre la parole dans l'après-midi du même jour à la Société de Conférences, a été reçu dans la matinée par S.A.S. le Prince Souverain.

L'entretien a duré une trentaine de minutes.

PARTIE OFFICIELLE

ORDONNANCES SOUVERAINES

N° 1.818

LOUIS II

PAR LA GRACE DE DIEU
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu la Convention douanière franco-monégasque (première déclaration) du 10 avril 1912, promulguée par l'Ordonnance du 19 avril 1914 ;

Vu l'Ordonnance Souveraine du 29 décembre 1932 sur les entrepôts d'hydrocarbures liquides ;

Vu la demande présentée, le 22 août 1935, par la Société des Hydrocarbures de La Frette, tendant à obtenir l'autorisation d'installer sur le territoire de la Principauté un entrepôt de pétrole, essences et dérivés, d'une contenance approximative de 5.000 mètres-cubes, destiné à la réception, au stockage et aux mélanges de produits blancs et noirs finis, à l'exclusion de toutes fabrications ;

Avons Ordonné et Ordonnons :

ARTICLE PREMIER.

La Société des Hydrocarbures de La Frette, société anonyme dont le siège social est à Paris, 65-67, avenue des Champs-Elysées, est autorisée à établir, dans la Principauté, un entrepôt spécial d'huiles minérales et de leurs dérivés, dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires qui ont été et seront prises en France, lesquelles sont et seront exécutoires à Monaco.

ART. 2.

Des Arrêtés de Notre Ministre d'Etat fixeront, en outre, les conditions particulières d'établissement de ce dépôt.

ART. 3.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Directeur des Services Judiciaires et Notre Ministre d'Etat sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de la promulgation et de l'exécution de la présente Ordonnance.

Donné en Notre Château de Marchais, le vingt-sept janvier mil neuf cent trente-six.

LOUIS.

Par le Prince :
Le Secrétaire d'Etat,
FR. ROUSSEL.

N° 1.819

LOUIS II

PAR LA GRACE DE DIEU
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu l'article 19 de la Loi n° 56 du 29 janvier 1922 sur les Fondations ;

Vu l'acte de dépôt, en date du 12 novembre 1935, dans les minutes de M^e Eymin, notaire à Monaco, d'une expédition délivrée par M^e Dufour, notaire à Paris, d'un acte contenant les dispositions testamentaires du Comte Jacques Potocki ; les Statuts de la Fondation du Comte Jacques Potocki ; mention de la décision du Ministère de l'Assistance Sociale de Pologne, en date du 30 octobre 1934, reconnaissant à la dite Fondation son existence légale et sa personnalité juridique ;

Vu la délibération du Conseil d'Etat en date du 16 décembre 1935 ;

Avons Ordonné et Ordonnons :

La Fondation du Comte Jacques Potocki, dont le siège social est à Varsovie (Pologne) est spécialement autorisée à agir dans la Principauté en vue de l'acquisition légale et définitive de l'immeuble dénommé *Villa Palazzino*, situé à Monaco-Ville, 3, rue Sainte-Barbe.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Directeur des Services Judiciaires et Notre Ministre d'Etat sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de la promulgation et de l'exécution de la présente Ordonnance.

Donné en Notre Château de Marchais, le vingt-sept janvier mil neuf cent trente-six.

LOUIS.

Par le Prince :
Le Secrétaire d'Etat,
FR. ROUSSEL.

N° 1.820

LOUIS II

PAR LA GRACE DE DIEU
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu l'Ordonnance Souveraine du 3 juin 1933 constituant le Statut des Fonctionnaires, Agents et Employés de l'Ordre administratif ;

Vu l'Ordonnance Souveraine du 15 août 1931 concernant l'Hôpital ;

Avons Ordonné et Ordonnons :

M. Marquet François-Eugène-Séraphin, Docteur en Pharmacie, est nommé Pharmacien-Adjoint à l'Hôpital de Monaco (Tableau A, catégorie B, 6^e classe).

Cette nomination prendra effet à dater du 1^{er} février 1936.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Directeur des Services Judiciaires et Notre Ministre d'Etat sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de la promulgation et de l'exécution de la présente Ordonnance.

Donné en Notre Château de Marchais, le vingt-sept janvier mil neuf cent trente-six.

LOUIS.

Par le Prince :
Le Secrétaire d'Etat,
FR. ROUSSEL.

N° 1.821

LOUIS II

PAR LA GRACE DE DIEU
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu l'Article 2 de Notre Ordonnance en date du 20 avril 1925 ;

Avons Ordonné et Ordonnons :

La Médaille d'Honneur de Deuxième classe est accordée à l'Agent de Police Edmond Bonneaud, pour un acte de courage accompli à Monte-Carlo.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Directeur des Services Judiciaires, Notre Ministre d'Etat et le Chancelier de l'Ordre de Saint-Charles sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de la promulgation et de l'exécution de la présente Ordonnance.

Donné en Notre Château de Marchais, le vingt-huit janvier mil neuf cent trente-six.

LOUIS.

Par le Prince :
Le Secrétaire d'Etat,
FR. ROUSSEL.

ARRÊTÉS MINISTÉRIELS

Nous, Ministre d'Etat de la Principauté,
Vu l'article 13 de la Loi n° 30 du 3 mai 1920 sur l'Organisation Municipale ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement du 14 janvier 1936 ;

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER.

M. Jules Gastaud, Receveur des Finances, est désigné pour faire partie, en qualité de Délégué du Gouvernement, de la Commission chargée de dresser la liste électorale pour l'année 1936.

ART. 2.

M. le Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent Arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le trente et un janvier mil neuf cent trente-six.

Le Ministre d'Etat,
M. BOUILLOUX-LAFONT.

Nous, Ministre d'Etat de la Principauté,
Vu l'article 5 de l'Ordonnance Souveraine du 19 juin 1920, instituant une Chambre Consultative du Commerce, de l'Industrie et des intérêts Fonciers et Professionnels Etrangers ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement du 14 janvier 1936 ;

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER.

M. Charles Saytour, Secrétaire en Chef au Département de l'Intérieur, est désigné pour faire partie, en qualité de Délégué du Gouvernement, de la Commission chargée de dresser la liste électorale de la Chambre Consultative pour l'année 1936.

ART. 2.

M. le Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent Arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le trente et un janvier mil neuf cent trente-six.

Le Ministre d'Etat,
M. BOUILLOUX-LAFONT.

Nous, Ministre d'Etat de la Principauté,
Vu l'article 21 de l'Ordonnance Souveraine du 21 février 1931, portant règlement de l'exercice de la Pharmacie, de l'Herboristerie, de la Droguerie, etc... ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement du 14 janvier 1936 ;

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER.

M. Auguste Bernin, Docteur en Pharmacie, Pharmacien Honoraire de l'Hôpital de Monaco, est nommé Inspecteur des Pharmacies pour l'année 1936.

ART. 2.

M. le Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent Arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le trente et un janvier mil neuf cent trente-six.

Le Ministre d'Etat,
M. BOUILLOUX-LAFONT.

ARRÊTÉS MUNICIPAUX

Nous, Maire de la Ville de Monaco ;
Vu la Loi sur l'Organisation Municipale du 3 mai 1920 ;

Vu la Loi n° 126 du 15 janvier 1930 sur la délimitation du Domaine ;

Vu la délibération de la Délégation Spéciale Communale en date du 23 février 1933, relative à l'administration des Jardins Exotiques ;

Arrêtons :

Sont nommés, pour l'année 1936, Membres de la Commission des Jardins Exotiques :

MM. Pierre Jioffredy, Premier Adjoint au Maire ;
Paul Bergeaud, Conseiller Communal ;
Charles Bervasconi, Conseiller Communal ;
Eugène Marquet, Conseiller Communal ;
Marcel Médecin, Conseiller Communal ;
D^r Mieczyslaw Oxner, Sous-Directeur du Musée Océanographique.

Monaco, le 6 février 1936.

Le Maire,
Louis AURÉGLIA.

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS & COMMUNIQUÉS

Le Ministre d'Etat rappelle à tous les employeurs de la Principauté qu'avant d'engager du personnel ils doivent s'assurer que celui-ci possède bien le permis de séjour « de travail » prescrit par l'Arrêté du 21 juin 1935.

En négligeant cette précaution, les employeurs s'exposent à de graves difficultés.

Avant de faire appel à de la main-d'œuvre non titulaire du permis de séjour régulier « de travail », les employeurs devront s'adresser au Bureau de la Main-d'OEuvre et des Emplois, 1, rue Suffren-Reymond (Tél. 01.603).

Relevé Hebdomadaire des Prix de la Viande et de la Charcuterie

1^{re} Qualité

BOEUF

PRIX AU KILOGR.

Bas Morceaux (pour pot-au-feu)	
Collet, poitrine, plate-côte, bavette, gîte-gîte	3 à 8
(pour bourguignon et mode)	
Dessus de côtes, macreuse, premier taon, veine grasse	6 à 12
(pour rôtis et grillades)	
Bavette, basses-côtes, paleron	11 à 13
Morceaux de Choix (grillades et rôtis)	
Entrecôtes, tranche à bifteck	14 à 17,50
Faux-filets, rumsteck	17 à 20
Filet	20 à 25

VEAU

Bas Morceaux (pour ragoût)

Collet, hautes-côtes, jarret, tendron, poitrine	6 à 12
Morceaux de Choix (pour grillades et rôtis)	
Côtes 1 ^{re} et 2 ^{me} , filet, quasi, noix, escalopes	12 à 20

MOUTON

Bas Morceaux (pour ragoût)

Collet, hautes-côtes, poitrine, épaule, côtes découvertes	3 à 12
Morceaux de Choix (pour grillades et rôtis)	
Côtes 1 ^{re} et 2 ^{me} , gigot, carré, selle, filet	14 à 20

CHEVAL

Bas Morceaux

(pour ragoûts et daube)	
Poitrine, plate-côte, gîte-gîte, viande hachée	3 à 6

Morceaux de Choix

(pour grillades et rôtis)	
Faux-filet, rumsteck, tranche, entre-côte	9 à 11
Filet	15

PORC (viande fraîche)

Bas Morceaux

Plate-côte, pieds, tête, couenne, pointe d'échine	4 à 6
---	-------

Morceaux de Choix

(grillades ou rôtis)	
Filet, carré de côtes, échine	11 à 14
Saucisse fraîche du jour	10 à 13

SALAISSONS		PRIX AU KILOGR
Poitrine et lard salés	5 à 8	
Jambonneaux et plates-côtes salés....	4 à 6	
CHARCUTERIE CUIE		
Jambons, saucissons	20 à 24	
Pâtés divers, cervelas, fromage tête..	12 à 16	
Boudin choix	6 à 7	
Andouillettes	12 à 16	

Prix du lait, sans changement : En boutique : 1 fr. 40 le litre ; à domicile : 1 fr. 60 le litre.

INFORMATIONS

Le XV^e Rallye Automobile organisé par l'International Sporting Club a obtenu le même succès que les précédents. Nous empruntons au journal *Le Temps* l'appréciation d'ensemble sur les résultats de cette épreuve :

« La caractéristique principale du XV^e Rallye de Monte-Carlo, écrit le grand journal parisien, consiste dans la valeur sans cesse accrue des résultats de ce grand concours de tourisme.

« L'an dernier, on comptait comme arrivés 60 % des partants ; cette année, sur 105 engagés, on a enregistré 72 arrivants à Monte-Carlo, soit une proportion de 67 %, ce qui souligne bien les difficultés de l'épreuve sur route. Quant à l'épreuve définitive de classement, elle a montré la nécessité d'un entraînement préalable, ce qui est du reste tout à l'honneur des différents vainqueurs. »

Voici, d'autre part, le classement général :

1. Zamfirescou - Cristea, venant d'Athènes (sur voiture « Ford »), 641 points.
2. L. Schell-Mme Schell, venant d'Athènes (sur voiture « Delahaye »), 640 p. 6.
3. Ch. Lahaye-Quatresous, venant d'Athènes (sur voiture « Renault »), 638 p. 8.
4. Bakker-Schut de Beaufort, venant de Tallinn (sur voiture « Ford »), 637 p. 4.
5. R. Guyot, venant de Tallinn (sur voiture « Renault »), 636 p. 2.
6. Carrière-Vial, venant d'Athènes (sur voiture « Matford »), 634 p. 9.
7. Trévoux-Gas, venant d'Athènes (sur voiture « Hotchkiss »), 634 p. 3.
8. Healey, venant de Tallinn (sur voit. « Triumph »), 633 p. 2.
9. Bijlaard-Van Beeckalkoen, venant de Stavanger (sur voiture « Ford »), 632 points.
10. Ph. de Massa-N. Mahé, venant de Tallinn (sur voiture « Talbot »), 631 p. 1.

Voitures légères

1. Kozma-Martinek, venant d'Athènes (sur voiture « Fiat »), 630 p. 9.
2. *Ex æquo* : Pohl, venant d'Athènes (sur voiture « Popular »), et Miss Richmond, venant d'Uméa (sur voiture « Triumph »), 625 p. 9.
4. Wilmott, venant de Stavanger (sur voiture « Rover »), 625 points.

Coupe des Dames

1. Mme Marinovitch-Mlle Hellé-Nice, venant de Tallinn (sur voiture « Matford » munie de pneumatiques équilibrés V. Goodrich-Colombes), 627 p. 8.
2. Mlle Lamberjack-Mme Peterman, venant de Tallinn (sur voiture « Hotchkiss »), 621 p. 4.
3. Mme Marcuse-Mlle Hustinx, venant d'Athènes (sur voiture « Hotchkiss »), 617 p. 8.

Le Comité France-Italie que préside avec autorité M. Jantet, Directeur Honoraire du Lycée, avait organisé une Conférence qui a été donnée vendredi soir dans la Salle du quai de Plaisance par M. Ed. Soulier, Vice-Président de la Chambre des Députés.

M. Soulier avait choisi comme sujet : « Les Confins de la latinité au Levant et au Couchant ». L'orateur parle debout et sans notes dans la langue la plus sûre et la plus élégante, soulignant la phrase de gestes sobres mais expressifs, la nuancant par les ressources d'une voix chaude et qui se fait puissante à l'occasion. A l'art consommé de la parole, M. Soulier joint une érudition puisée non seulement dans les livres, mais dans les voyages et les recherches personnelles menées par le conférencier aux lieux dont il entretient son auditoire. Vues neuves, pensée précise et claire, exposé lumineux, éloquence tour à tour familière et vibrante, telles sont les éminentes qualités qui ont tenu sous le charme le nombreux public et ont à maintes reprises déchaîné ses applaudissements.

Après avoir rappelé tout ce que la civilisation doit à Rome où tout l'apport intellectuel de la Grèce et des autres civilisations méditerranéennes a été repensé et d'où il s'est répandu sur le monde, M. Soulier a dégagé le sens du mot latinité, montré ce qu'il contient, l'idéal qu'il représente, en quoi cet idéal se distingue des cultures germanique, anglo-saxonne et slave et suivi son influence d'une part, dans les régions de la Méditerranée orientale et, d'autre part, dans les Etats latins du Nouveau-Monde et spécialement aux Antilles.

Ce fut, fondée sur une documentation précise, une glorification émouvante des qualités et des vertus communes aux peuples dont Rome fut la première éducatrice et une entraînante leçon de fraternité latine.

M. Edouard Herriot, ancien Président du Conseil des Ministres de la République Française, Député du Rhône et Maire de Lyon, a fait visite, mardi matin, à S. Exc. M. Bouilloux-Lafont, Ministre d'Etat.

Le soir, Mme Bouilloux-Lafont et S. Exc. le Ministre d'Etat ont offert un dîner en l'honneur de M. Edouard Herriot.

SOCIÉTÉ DE CONFÉRENCES

S. A. S. le Prince Souverain a honoré de Sa présence la Conférence, donnée mardi dernier par M. Herriot sur « le Retour de Napoléon à Lyon en 1815, d'après des documents inédits ».

Son Altesse Sérénissime qui était accompagnée du Médecin Lieutenant-Colonel Louët, Son Premier Médecin, et du Chef d'Escadrons Millescamp, Son Aide de camp, a été reçue par M. L.-H. Labande, Président de la Société de Conférences, et conduite au Fauteuil qui Lui avait été réservé. Le public debout a salué le Souverain par d'unanimes applaudissements.

Une manifestation semblable s'est produite à l'entrée du Conférencier. Le nom de M. Edouard Herriot avait suffi pour attirer, sans distinction d'opinion ni de parti, tous les amateurs de beau langage, d'érudition et de pensées généreuses. Ce n'était pas l'homme politique, mais le grand lettré, le prestigieux orateur qu'on venait entendre. Et c'était bien le moins qu'on usât à son égard de la largeur d'esprit dont lui-même est coutumier et dont il a donné une nouvelle preuve en évoquant avec ferveur et piété, lui vieux républicain, la figure de l'Empereur.

Puissant, solidement calé dans son fauteuil, M. Herriot donne une impression de force qu'accroît la sonorité de sa voix, capable de s'enfler en tonnerre. Il parle, et c'est le charme qui se dégage de sa parole. C'est que, sous la puissance, se révèle cette sensi-

bilité qu'on lui a souvent reprochée et que, dit-il lui-même, certains veulent interdire aux hommes d'Etat. Est-ce à tort, est-ce à raison ? On ne saurait en tous cas l'interdire aux orateurs qui lui doivent le plus irrésistible de leurs attraits.

Mais cette sensibilité s'accompagne chez M. Herriot d'une immense culture servie par une mémoire prodigieuse et le charme de l'expression n'est que l'enveloppe d'un savoir vaste et sûr et d'une documentation précise.

C'est à l'aide des archives de la Ville de Lyon et des Ministères de la Guerre et des Affaires Etrangères que M. Herriot a reconstitué le passage de l'Empereur à Lyon lors de son retour de l'île d'Elbe. Il a retracé les phases de l'extraordinaire entreprise, le débarquement au Golfe Juan, la marche de la petite troupe par la route des Alpes, les fonctionnaires hésitants, les régiments conquis, l'arrivée à Lyon où les troupes royales passent à l'Empereur, d'où fuient en hâte le Comte d'Artois et le Duc d'Orléans venus de Paris pour arrêter l'usurpateur : le Maire de la grande Cité publiant à deux jours d'intervalle une proclamation où il flétrit Bonaparte et une autre où il acclame Napoléon ; celui-ci décorant de la Légion d'Honneur l'officier qui n'avait pas consenti à abandonner le Comte d'Artois dans sa retraite précipitée et se confiant lui-même à la Garde Nationale Royaliste ; l'enthousiasme des populations et le vol de l'Aigle jusqu'à Paris. De tous ces faits, il a dégagé la psychologie de l'Empereur, dans lequel il voit un merveilleux équilibre de l'intelligence, de la volonté et d'une sensibilité généralement méconnue et qui fait, selon lui, de cet homme prodigieux le plus grand lyrique du XVIII^e et du commencement du XIX^e siècle.

La place nous manque pour suivre le conférencier dans ses développements. Nous ne pouvons que rappeler le magistral tableau qu'il a tracé de la Campagne de France et le doute qu'il a laissé planer sur le rôle d'Augereau ; le récit qu'il a fait de la rencontre de Napoléon et du Prince Héritier de Monaco ; les portraits qu'il a esquissés des personnages mêlés à cette merveilleuse épopée ; les pensées, les réflexions que les événements lui ont inspirés.

En terminant, il a émis le vœu que cette méditation sur une des plus émouvantes pages de notre histoire, ait engagé ses auditeurs à considérer que la critique est vaine, le dénigrement stérile et que ce qui importe est de savoir comprendre pour être capable d'aimer et d'admirer.

M. C. T.

La Société de Conférences du mercredi a trouvé un remède au spleen, aux noirs soucis qu'apporte chaque jour la lutte contre les difficultés de la vie actuelle.

Elle nous a fait entendre, mercredi soir, un auteur gai, un fabuliste : M. Charles-Albert Janot, lauréat de la Société des Gens de Lettres, qui fut pour nous l'aimable et érudit cicérone d'un « Petit voyage au pays de l'Humour ».

M. Ch.-A. Janot, disciple fervent et respectueux de La Fantaisie, est aussi un conférencier agréable et éloquent qui sait à merveille ce dont il parle et qui le dit avec autant de finesse que d'esprit.

Après avoir donné les opinions de Kant et de Darwin sur le rire qui naît presque toujours d'un événement inopiné ou d'un contraste, M. Janot aborda l'humour qui vient du contraste entre le ton et les paroles, de l'opposition de la forme et du fond.

N'est pas humoriste qui veut et l'auteur gai n'est pas toujours un humoriste ; en outre, il y a des humoristes sans le savoir.

Le conférencier passa en revue les humoristes, nous conta, à leur sujet, de plaisantes anecdotes et fit un certain nombre de citations de textes fort bien choisis.

Puis M. Janot nous dit, avec émotion ou malice, quelques-unes de ses plus belles fables dont le re-

cueil illustré figure sur la liste officielle des ouvrages recommandés par le Ministère de l'Education Nationale.

Et la séance se termina par les applaudissements unanimes des auditeurs reconnaissants au sympathique conférencier de leur avoir fait passer une heure, trop courte, de saine gaité.

Dans ses audiences des 28 et 31 janvier 1936, le Tribunal Correctionnel a prononcé les jugements ci-après :

B. M.-J., veuve F., logeuse en meublé, née le 28 avril 1877, à Lyon, domiciliée à Monte-Carlo : 16 francs d'amende (avec sursis), pour infraction à la législation sur les garnis ;

M. R., cuisinier sans travail, né le 16 mars 1908, à Voiron (Isère), sans domicile fixe : deux mois de prison, pour outrages, violences et rébellion à agent de la force publique.

LA VIE ARTISTIQUE

THÉÂTRE DE MONTE-CARLO

L'Anneau de Nibelung

Tétralogie de RICHARD WAGNER

L'habitude est si bien prise, en France et ailleurs, de morceler la *Tétralogie de l'Anneau de Nibelung* et d'en offrir au public telle ou telle partie, arbitrairement choisie, qu'on ose à peine faire observer qu'à une époque où tant de gens affichent la prétention de n'ignorer rien de ce qui touche à Wagner, à ses œuvres et à ses idées, il devait être défendu d'isoler un quelconque drame du vaste ensemble poétique et musical wagnérien et de le jouer sans que ce qui le précède ou le suit, l'annonce, l'explique et le justifie.

Car si vraiment, le prologue et les trois drames qui forment le *Ring*, issus d'une même pensée génératrice, constituent un organisme d'art complet dont aucune des parties ne peut être distraite du *Tout* sans qu'une grave atteinte soit portée à l'équilibre, à l'unité, au sens général et à l'intime signification de l'œuvre, il est difficile de ne pas condamner pareil attentat à la souveraineté de l'idée et de la volonté de Wagner.

Puisque la Direction de l'Opéra de Monte-Carlo vient de procurer à son fidèle public l'occasion d'applaudir la *Tétralogie*, en entier, estimant, sans doute, qu'il ne peut être mauvais, de temps à autre, de se montrer respectueux de l'auguste intégrité d'un ouvrage de si haute et si prodigieuse noblesse d'art, qu'il faut remonter jusqu'à l'*Orestie* d'Echyle pour se trouver en présence d'un chef-d'œuvre d'égale splendeur ; — puisque la Direction de l'Opéra de Monte-Carlo s'est décidée à représenter, dans sa totalité, la *Tétralogie* et telle qu'elle sortit du cerveau de son génial créateur, qu'elle reçoive les félicitations qui lui sont dues.

Au reste, ce n'est pas la première fois qu'est donnée, ici, la composition unique dans les fastes de la musique théâtrale. Ceux qui suivent avec assiduité les représentations de la scène monégasque ne peuvent avoir oublié que le prologue et les trois drames du *Ring* ont été montés et exécutés très admirablement, voilà exactement vingt-six ans, et que la réalisation de ce fort considérable et très peu ordinaire effort d'art obtint le triomphe le plus éclatant.

On a conté, et avec qu'elle profusion de détails ! la genèse de la *Tétralogie* ; on en a sondé les plus extrêmes profondeurs, célébré les vertigineuses et épiques beautés. Qui, à présent, n'est pas copieusement documenté sur ses origines ? Qui ignore de quelles *Sagas*, de quels *Eddas*, islandaises ou scandinaves, Wagner s'inspira pour combiner, échaffauder, édifier son œuvre ? Combien il puisa largement dans le fonds légendaire de la nation allemande ? Avec quelle patience il remonta aux sources les plus obscures des primitivités, s'emparant des vieux mythes, pillant les cosmogonies antiques, pour parvenir à évoquer et restituer, dans toute leur brutale vérité, dans toute leur barbare humanité, les mœurs et les traditions préhistoriques de la Germanie !

Pour accomplir la tâche qu'il s'était fixée, Wagner ne se contenta pas de prendre les éléments héroïques, poétiques et humains, perdus dans la poussière des siècles, de joindre des fragments de légendes à des embryons

d'histoires fabuleuses, de les clarifier, de les simplifier et de les féconder pour faire surgir du chaos l'unité et l'harmonie, — il parcourut, en compagnie de Wotan, la terre éventrée par les Nains, foulée par les Géants et visita le Walhalla monstrueux et féroce où les guerriers se taillent en pièce dès l'aube et, le soir venu, rajustent tant bien que mal leurs membres disloqués et sanglants, pour, ensuite, assis à la table d'Odin, se repaître de la chair du sanglier Serinimer et boire dans des crânes l'hydromel qui enivre lourdement.

Wagner, suivant, pour ainsi parler, les types primitifs pas à pas, les débarrassa des altérations que les générations se succédant leur avaient fait subir. Il s'ingénia à les reconstituer, en leur héroïsme ingénu et farouche, tels qu'ils sortirent de l'invention des Scaldes et de l'imagination populaire.

La *Tétralogie*, écrite poétiquement et musicalement selon les rites d'une esthétique personnelle à Wagner, et obéissant à la loi d'un rythme spécial, n'a rien de commun avec les opéras de l'ancienne manière, avec les ouvrages lyriques, longtemps et maintenant encore, la délectation des foules. C'est un drame aux gigantesques proportions, s'évadant des formes conventionnelles, d'une portée philosophique réfléchie, d'un caractère symbolique voulu, d'une humanité vierge de toute compromission extérieures. L'action, transportée du dehors au dedans, se résume en un conflit rigoureusement intérieur entre la soif de la puissance et l'amour. Ce conflit Wagner a su le concentrer avec toute sa grandeur dans l'âme d'un unique personnage ; de sorte « qu'en lui le conflit acquiert une signification qui embrasse l'humanité entière. » Wotan est à ce point le personnage central de l'*Anneau de Nibelung* que, souvent, on appelle la *Tétralogie* : la *Tragédie de Wotan*.

A un ouvrage d'une semblable et hautaine originalité, si différent de tout ce qu'on a coutume d'entendre, il n'est pas possible d'appliquer les procédés de jugement de l'ordinaire critique. Car, là, tout est étrangement grand, bizarrement, exquise et violemment sublime.

L'action de l'*Anneau de Nibelung* se passe à une époque indéterminée, noyée dans les brouillards des mythologies glacées, en des lieux ne relevant d'aucune géographie. Les Ases assemblés s'occupent des faits et gestes des habitants terrestres, comme les dieux homériques, réunis sur les hauteurs de l'Olympe, discutent pour savoir qui, du Grec aux belles Cnemides ou du Troyen arme de la lance, doit l'emporter dans les champs d'Illion. Le Rhin vénérable livre le secret de ses ondes chantantes et découvre aux yeux charmés les fluides évolutions de ses filles, qu'illuminent joyeusement les reflets de l'or rouge.

Wotan, qui gouverne le monde du bout de sa lance, faite d'un rameau du frêne Ydrasil, et sur laquelle sont gravées les Runes sacrées, Wotan est soumis aux lois de la fatalité. Il a choisi, de préférence à l'amour, l'or maudit et cette faute, devenue son remords, ne peut être rachetée que par un libre descendant de sa race. L'enfant doit sauver le père. Dans la religion chrétienne, Jésus rachète l'homme par sa mort sur le Golgotha ; dans la mythologie germanique, selon Wagner, la faute du Dieu ne peut être rachetée que par l'homme.

A tous instants, Wotan doute de la durée de sa toute puissance. Il en est réduit, pour raffermir son esprit, torturé par l'inquiétude, à interroger l'omnisciente Erda, prophétesse des choses éternelles. Il pressent que la fin des dieux est proche et que rien ne pourra empêcher la catastrophe qui menace le Walhalla.

Triste, il parcourt la terre, voyageur solitaire et errant cherchant à échapper à la fatalité qui pèse sur lui, obsède sa pensée et, telle l'Erynnie vengeresse, le poursuit sans relâche. S'il veut protéger les jours menacés de son fils Siegmund, Fricka lui rappelle durement qu'il lui est défendu de le soustraire aux arrêts du Destin. Et, pour reculer l'heure de sa chute, Wotan sacrifie son rejeton. Ce souverain redouté est une lamentable victime de l'ambition divine. Il lui faut condamner Brunnhilde, la fille qu'il hérite entre toutes, parce que, pénétrant ses plus intimes pensées, l'adorable enfant s'est conformée à la volonté de son père, oubliant qu'il n'est pas permis à une Walkyrie de s'émouvoir au spectacle d'un amour sincère.

Tantôt Wotan brise le glaive de son fils Siegmund, tantôt il combat contre son petit-fils Siegfried. Dieu toujours en lutte contre ses descendants, la fatalité ne cesse de se dresser devant lui, d'annihiler son vouloir. Les trois Nornes, qui tressent la corde symbolique des destinées, se rient de ce Dieu tremblant et pantelant devant le sort. Wotan est certainement une des plus curieuses et des plus troublantes créations de Wagner.

Dans les tiédeurs ineffables d'une claire nuit de printemps, le frère et la sœur échangent un long baiser et disparaissent, éperdument enlacés, parmi les fleurs gonflées de parfums. C'est l'inceste, dira-t-on. Non, c'est l'amour des êtres rudimentaires, s'abandonnant à la loi animale, étourdis par le bouillonnement de la sève, ignorant les conventions et les préceptes des étroites morales de nos civilisations, un amour violent, invincible, fatal : le sexe appelant le sexe, la bestialité triomphante de l'instinct, les cœurs battant à l'unisson et si fortement que le bruit des pulsations étouffe la voix du sang.

Un sentiment de pitié amoureuse a jeté Sieglinde dans les bras de Siegmund ; un sentiment de pitié admirative incite Brunnhilde à désobéir aux ordres de son père. La Walkyrie sans peur, si fière de porter au Walhalla les héros tombés dans la mêlée et de présenter au Dieu la coupe de bière fermentée, la vierge casquée passant, superbe, dans l'éroulement des nuages au milieu des éclairs, emportée par le galop furieux de Grane, son coursier magique, Brunnhilde devant la sublimité de l'amour de Siegmund pour Sieglinde sent sourdre en elle une tendresse jusqu'alors insoupçonnée. Sous le coup de l'émotion ressentie, quelque chose s'éveille dans son être et une voix ineffable chante en son cœur : elle comprend l'immensité de la passion humaine. La Walkyrie a fait place à la femme compatissante aux êtres en détresse d'amour.

Wotan la punit de sa faiblesse. Qu'importe à cette créature, désormais sachante, la perte de sa divinité ? Son cœur lui en refait une. Elle n'implore qu'une grâce de son père, cette vaillante : ne pas devenir la conquête d'un lâche. Dès qu'elle a obtenu que son sommeil sera protégé par une barrière de feu, elle s'endort tranquille — fleur divine de la roche enchantée. Vienne l'éveilleur de la vie, Siegfried aux cheveux d'or, l'épouse la plus fidèle, la plus passionnée, la plus incomparable, l'attend. Et lorsqu'au dénouement de la *Tétralogie* Siegfried, figé dans l'attitude suprême, est étendu sur le bûcher, la face tournée vers le ciel, à quelle puissance surhumaine s'élève la plainte de la veuve issue d'un Dieu ! Ne voulant pas survivre à l'élu de son cœur, Brunnhilde se précipite dans le brasier et meurt étroitement unie à Siegfried dans la caresse des flammes, s'élançant en tourbillons menaçants vers la demeure des Ases. Alors, les eaux du fleuve envahissent la scène, la submergent et aident les filles du Rhin à reconquérir l'anneau, cause de tant de catastrophes. Ainsi finit la *Tétralogie*.

On comprend que Wagner ait tenu à clôturer son œuvre, colossale et géniale sur un effet d'une aussi invraisemblable envergure de splendeur et n'ait pas éprouvé la moindre tentation de montrer qu'après la chute du Walhalla tout, sur la terre et dans les eaux, ne fut plus que dévastation et épouvante. On comprend également qu'il se soit gardé de dire que les Dieux ayant succombé dans une dernière lutte contre les Géants, et que tous, y compris Wotan, ayant péri, le loup Fenris dévora le soleil, tandis qu'un innommable monstre emportait la lune, et que le grand serpent Midgard, échappé des flots débordés de la mer, vomit sur l'univers des torrents de venin dont les airs et les eaux furent infectés...

En Brunnhilde, Wagner a concentré toutes ses admirations et ses respects pour le type parfait de la vierge du Nord. Il l'a peinte de grandeur, d'émotion et de pitié, l'enrichissant de courage, de dévouement et d'amour. Figure d'une poésie achevée, Brunnhilde est autant la fille du désir de Richard Wagner que la fille du désir de Wotan.

Wagner rêva un poème inouï en son genre, d'une beauté nombreuse, vaste et souveraine. Non seulement il parvint à réaliser ce rêve, mais encore il a pu écrire la musique digne d'un pareil poème. C'est sous le coup de l'inspiration musicale que Wagner traçait ses vers et, comme on l'a remarqué, chez lui, l'inspiration musicale prenait sa source dans l'inspiration poétique.

Dans l'*Anneau de Nibelung* — étonnement des temps — tout se tient d'intime façon, paroles et musique, depuis l'idée générale jusqu'aux plus infimes détails.

Chaque drame du *Ring* est doté d'une individualité propre, revêt une physiologie particulière, possède une couleur spéciale et, néanmoins, n'est qu'une partie d'un organisme complet et merveilleux, dans lequel il joue un rôle et vient se fondre.

Et l'on peut affirmer que l'on rencontre, dans la *Tétralogie de l'Anneau de Nibelung*, ce que Philarète Chasles croyait trouver dans le drame de Shakespeare, à savoir : « la raison supérieure, la force régulatrice qui, dans les œuvres de l'intelligence, planant sur l'ensemble, « ordonnant les masses, surveillant jusqu'aux détails, y « joue le rôle de cette âme cachée qui anime le monde,

« entretient son éternelle jeunesse et soutient son immense harmonie ».

L'Or du Rhin

Des abîmes du Rhin, où scintille l'or pur gardé par l'innocence de trois Ondines rieuses, l'action se hisse sur un roc soucilleux où se disputent Dieux et Géants, pour redescendre dans le sombre royaume de Nibelheim, qu'emplit un assourdissant bruit de ferraille, étouffant les cris de rage et les lamentations des Nains soumis à la tyrannie d'Alberich, et ensuite gravir les pentes d'un mont rugueux que couronne la glorieuse demeure des Ases de lumière, possesseurs de la foudre, experts dans la science des Runes, auxquels Freia, déesse de la jeunesse, dispense généreusement la joie de vivre.

C'est dans ce prologue, absolument indispensable pour comprendre le pourquoi des péripécies et des coups de théâtre accumulés dans les drames qui suivent, pour en pénétrer les intimités psychologiques et philosophiques, en savourer les beautés poétiques, et apprécier la puissance dramatique et héroïque de la trame ; c'est dans ce prologue que l'on apprend que trois races, celles des Dieux, des Géants et des Nains, incarnant le pouvoir, la force brutale et la ruse, se disputent l'empire du monde ; c'est dans ce prologue que naît le conflit entre l'amour et l'or, alimentant l'intérêt du *Ring* ; c'est là que tonne la malédiction de l'anneau qui pèsera de tout le poids d'une fatalité sur les trois drames et est la cause déterminante de toutes les catastrophes ; c'est là que le désir de la possession de l'or maudit, symbolisant l'universel pouvoir, s'empare de Wotan, des Géants et des Nains ; c'est là que l'on se rend compte que les Dieux n'hésitent pas, quand cela doit leur être utile, à user de la fourberie. Il faut même convenir qu'ils ne se distinguent pas par une extrême délicatesse dans le choix des moyens qu'ils emploient pour tromper Nains et Géants. Il n'est guère davantage notable que Loge, en particulier, est un Dieu d'une très maligne subtilité, pour qui le mensonge n'a pas de secret. C'est dans ce prologue que sont annoncés et préparés les événements, posés les personnages, indiqués les caractères devant se préciser dans la suite. Ce prologue, d'une extrême variété, d'une rare force d'expansion pittoresque et colorée, où le grandiose se dispute à l'exquis, est une très extraordinaire merveille.

Dans l'*Or du Rhin* les éléments se montrent et s'affirment dans leur rudesse naïve et leur grâce naissantes. Wagner a imprimé à sa musique le caractère de haute candeur originelle, de vaste ingénuité qui était indispensable pour peindre les fluides ébats des filles du Rhin, la brutalité bornée et lascive des Géants, pour rendre les raques fureurs du gnome dépossédé de son trésor, et faire parler les Dieux et les êtres à peine sortis des gouffres chaotiques. Dans l'*Or du Rhin* tout vit d'une existence surnaturelle et prodigieuse.

L'orchestre de l'*Or du Rhin*, dont Saint-Saëns a écrit : « la puissance et une inépuisable variété s'allient à une extrême douceur, et cet orchestre si compliqué est comme un riche tapis sur lequel se promènent les personnages du drame, »... l'orchestre, qui si souvent rêve et prophétise, exprime des milliers de pensées, dispense et multiplie les sensations. Il donne à chacun des Dieux ou des individus une physionomie propre, intensifie et magnifie le dramatique des événements. C'est dans ce prologue que se peut constater, en Wagner, non seulement l'union, mais la fusion parfaite du génie musical et du génie poétique.

Depuis les impressionnantes soixante mesures qui précèdent et ouvrent le prologue, comment dénombrer les belles pages musicales qui y resplendent et en illuminent les actes ? L'enchantement et si grand que l'on ne sait s'il faut décerner la palme à l'inoubliable chant des filles du Rhin, à l'éblouissant éveil de l'Or, au délicieux motif des pommes de jeunesse de Freia, au sensationnel récit de Loge, à la formidable entrée des Géants, au rugissement de colère éperdue d'Alberich, ou à la scène saisissante et d'une splendeur difficilement égale, dans laquelle scène, Donner, en une incantation d'une suprême magnificence, ordonne aux vapeurs, aux brouillards et aux nues dispersées de se réunir. L'orage étant déchainé, et quel orage ! le Dieu d'un coup de son marteau, fait jaillir un fulgurant éclair, formant un pont lumineux allant de la terre au Walhalla, et permettant aux Ases bienheureux de gagner leur palais et d'y faire une entrée triomphale sur une musique de la plus majestueuse ampleur, dans laquelle vient se perdre le chant éploré des filles du Rhin regrettant l'or qui leur fut ravi.

Le poète-musicien qu'était génialement Wagner n'a rien composé de plus séduisant, de plus grandiosement original que nombre de pages et, surtout, le final de l'*Or du Rhin*.

Il est quasi impossible de réaliser décorativement et scéniquement ce que Wagner, en son imagination surchauffée, exige pour son ouvrage monumental, tour de force d'un artiste-créateur rêvant l'impossible. Les métamorphoses d'Alberich en dragon et en crapaud, quelque ingéniosité que l'on déploie, ne seront jamais que des à peu près frisant le ridicule. Le truc de l'arc-en-ciel, reliant la terre au Walhalla, et qui doit servir aux Dieux pour atteindre leur radieux séjour, ce truc fut toujours et reste encore le désespoir des décorateurs les plus intelligemment avisés.

Les changements de lieux, impérieusement voulus par Wagner, et qui situent l'action, tantôt au fond de l'élément humide, tantôt sur les montagnes, tantôt dans les entrailles de la terre, ces crépuscules surprenants, aux teintes malades, qui envahissent la scène, suivis d'aveuglants rayonnements de lumière, ces amoncellements de nuages, tour à tour voilant et découvrant le Walhalla, transformant ainsi la demeure des Ases en une sorte de palais fantôme, etc., etc., il y a là de quoi troubler et déconcerter les plus intuitifs vouloirs des gens réputés les plus habiles en l'art de la machinerie théâtrale.

On arrive évidemment à donner une idée approximative et fort suffisante de ce qu'a voulu Wagner ; mais comme l'on est loin de la perfection souhaitée, ardemment poursuivie ! A Monte-Carlo, on n'a pas trop à se plaindre. Tout ce qu'on peut faire est fait avec une compréhension et un sens intelligent du pittoresque infiniment louable.

La Walkyrie

C'est le premier drame du *Ring*. Celui qui jouit des préférences des publics des divers mondes. Non que ce drame fortuné soit supérieur aux deux autres et s'illustre de plus dominantes beautés. Mais l'action y est plus accessible, d'un intérêt plus ramassé, l'accent est plus humain, plus solennel, l'ensemble mieux équilibré en sa complexité émotionnelle et passionnelle.

Depuis le premier acte, commencé dans l'effroi de l'orage et dans les terreurs de la détresse, en suivant la montée de lumière qui s'accuse à mesure que l'amour naît dans les cœurs de Siegmund et de Sieglinde, se terminant par la fuite passionnée des deux amants, jusqu'aux sublimes adieux de Wotan, qui clostrent la *Walkyrie*, on sort de soi-même pour ne vivre que de l'existence fantastique, passionnée, violente et humaine des personnages qui vivent sur la scène.

Chacun d'eux, dans une déclamation d'un relief saisissant, explique ce qu'exprime l'orchestre dans le plus magnifique et éloquent langage. La musique fait corps avec la parole. L'unité de la trame poétique et de la trame musicale est absolue : la note semble frappée à l'effigie du mot.

Chaque acte constitue un tout symphonique, et les actes, joints les uns aux autres, forment une composition d'une impérieuse harmonie. Le flot mélodique coule large et imposant, sans que rien vienne briser la continuité du courant musical.

Ce qui distingue la partition de la *Walkyrie* c'est sa dramatique diversité. Si les *leit-motiv* restent invariables en leur sens intime, leurs physionomies, leurs formes s'altèrent à l'infini et subissent de nombreuses métamorphoses sonores nécessitées par les exigences de la situation dramatique. Tantôt le thème de l'Épée, par exemple, sort de l'orchestre triomphant et fougueux, tantôt il s'assombrit et atténue ses éclats en se plongeant dans les tons mineurs.

Au milieu des vagues musicales qui déferlent, apaisées ou tumultueuses, la noblesse des motifs plastiques ne se dément pas, l'énergie de l'expression, l'originalité des dessins s'accusent avec une inconcevable maestria.

La musique de la *Walkyrie* est sensiblement plus compliquée que celle de l'*Or du Rhin*. Elle a perdu, en s'humanisant et en ayant à s'occuper d'autres personnages que des génies élémentaires, ce caractère de candeur originelle dont nous parlions à propos de la musique du prologue.

Sous la poussée des passions, des désirs, des délicatesses de sentiment, des émotions de l'âme, la musique se charge d'intentions plus raffinées. Il y a dans la *Walkyrie* : de l'angoisse et de la tendresse, de la solennité et de la violence, de la douceur et du foudroyant, de l'éloquence et de la poésie, de la haine et de l'amour, du réel et du fantastique, de l'humain et du divin.

Est-il besoin d'insister sur l'épisode sans pareil de l'entrée du Printemps où la mélodie se pâme d'amour, exhale toutes les senteurs que ramènent les premiers sourires des belles nuits de mai ?

Faut-il dire ce qu'est la Chevauchée des Walkyries, page pleine de rumeurs épiques, où passent, dans les sif-

flements de la tempête, au milieu des nuages affolés par le rôle énorme des cuivres, les Walkyries, vierges au corps de fer, furieusement cramponnées à la crinière de leurs chevaux d'Apocalypse ? En cette page, la musique s'est faite d'airain ; chaque note a la trempe de l'acier.

Et la scène magistrale de l'annonce de la mort qui emprunte à la Mort sa solennelle majesté ? Que dire de la scène du rendez-vous des Walkyries, avec leurs cris de tempête, des reproches et des adieux de Wotan, de la défense de Brunnhilde et de cette fin d'acte qu'incendient les flammes allumées par un dieu ? On baigne dans une atmosphère de sublimité. Ecluse dans le plein épanouissement du génie de Wagner, la *Walkyrie* est une œuvre d'une robustesse de charme et de beauté incomparable.

Siegfried

Le drame sylvestre de *Siegfried* est une sorte d'oasis lumineuse d'une adorable fraîcheur, placée au centre de la *Tétralogie*, où l'action s'attarde à rêver sous les branches, s'enivre de l'infini concert des souffles, des frémissements, des chants, des rayons et des joies de la nature. Car dans *Siegfried*, comme dans tout le *Ring* d'ailleurs, la nature joue un rôle aussi capital que dans le drame Shakespearien : elle est partout présente dans l'épanouissement de ses forces bienfaisantes et de ses éléments redoutables.

Dans *Siegfried* l'enthousiasme est démesuré. La jeune humanité s'ébat en pleine liberté. Le héros Siegfried, dans la chaleur de son activité épique, reste le candide enfant n'écoutant que son instinct, en proie aux violentes éruptions de la sève. Le sublime alterne avec la grâce, la perfidie coudoie l'innocence et l'amour ingénu et irrésistible clôt le drame par un cri de passion d'une surhumaine puissance. Et ce *Siegfried* est superbe par tout ce qu'il contient d'immuable beauté.

Un des plus grands enchantements de *Siegfried*, c'est l'extrême mobilité de sa musique et la jeunesse qui s'y épanouit de toutes part en des éblouissements d'aurore.

Par la noblesse de l'inspiration, par la nouveauté et la fécondité des formes musicales, par la richesse et la légèreté de la trame symphonique, où se reflètent des limpidités d'azur, par la fluidité, la souplesse et l'éclat du style, par ce caractère de libre fantaisie et de fière autorité qui domine l'œuvre, par l'émotion douce résultant du sentiment le plus vif de la nature, par la joie, cette joie des forts, qui bouillonne et jette la musique dans des transports inconnus, *Siegfried* prend place parmi les chefs d'œuvre les plus authentiques.

On écoute, ravi, la symphonie géante où surgissent continuellement de splendides images sonores, où un monde de sensations naît et meurt, où passent des géants écrasant l'orchestre de la lourdeur de leurs pas, tandis que des nains égratignent les instruments de leurs sautilllements d'avortons, où rugit le dragon fabuleux, où l'oiseau gazouille, caché dans les feuilles des grands halliers primitifs, où le *leit-motiv* rampe et plane, songe et sourit, clame et babille, où tout est poétique, jeune, charmant et superbe.

Depuis le premier acte d'une joie débordante, se terminant par la scène où Siegfried forge l'épée, scène d'une si vertigineuse beauté que l'on n'est point assuré de posséder en soi une suffisante faculté d'admiration pour en goûter le grandiose d'épopée, jusqu'au réveil de Brunnhilde, suivi de l'immortelle scène d'amour, on est sous le joug. Et la scène de la forêt, maîtresse page qui plonge dans l'extase quiconque l'entend. Dans cette page, où bruissent les souffles des grands bois, on ne perçoit pas seulement le chant de l'oiseau, mais encore le tremblement des feuilles, les vibrations de l'air, la respiration des plantes et l'hymne de vie de ces millions d'insectes qui naissent et meurent invisibles dans la féerie d'un rayon de soleil.

Et la scène du Dragon qui relève de ce grand goût dont Victor Hugo donne une explication définitive dans le *Post-scriptum de Ma Vie*. Et la scène entre Erda et Wotan, d'une couleur si particulière en son émouvante étrangeté. Enfin le réveil de Brunnhilde avec son salut à la Nature, renforcé de la scène qui suit, éclatante de passion, criant l'amour avec une force surnaturelle. Jamais le génie de Wagner ne s'affirma autant que dans *Siegfried*. Jamais la poésie ne fut poussée plus loin dans une œuvre ayant la musique pour moyen d'expression.

Le Crépuscule des Dieux

Cette dernière partie est l'incroyable couronnement d'une action immense, l'aboutissement d'un redoutable conflit d'âme, le terme de la lutte engagée entre l'amour et l'or, la catastrophe ultime et synthétique d'une tragédie hors de proportion. Un monde s'écroule pour faire place à un autre monde ; un ciel s'effondre et toute une théorie de dieux s'abîme dans l'éternel néant.

Dans le *Crépuscule des Dieux*, la musique, loin de traiter d'égal à égal avec la parole, submerge le poème. Elle est le drame. C'est dans l'orchestre où chantent les mélodies primitives et éclatent les thèmes d'héroïsme et de fatalité, où les motifs individuels se heurtent et se mêlent, où l'amour s'exalte et la haine rugit, où les gaîtés du matin alternent avec les tristesses de la nuit, où tout prend une extraordinaire intensité de relief plastique, c'est dans l'orchestre que le grand mystère évocateur s'accomplit. La musique qui révèle le monde intérieur est, en la circonstance, la sublime conteuse. Comme l'Aède antique, elle dit la gloire, les passions, les trahisons et la mort des héros. Et, à aucune époque, symphonie ne célébra en langage plus élevé la puissance des choses, la beauté et la cruauté des êtres; jamais musique ne s'imprégna d'une plus fière émotion; jamais musique n'idéalisa à un tel point la femme.

L'acte dernier de la *Tétralogie*, peut rivaliser avec n'importe quel acte des plus radieux chefs-d'œuvre.

Il débute par une scène d'une poésie achevée entre les filles du Rhin et Siegfried. Deux scènes de caractère différent, bien qu'elles traitent de matière identique, se succèdent, et l'on ne sait trop à laquelle donner la préférence. Est-ce au récit alerte et joyeux qui évoque les principaux événements de la courte existence du fils de Sieglinde avec une si délicieuse insouciance, une si belle furie de jeunesse? Est-ce à la marche funèbre qui retrace les aventures fabuleuses de la vie de Siegfried avec une solennelle émotion et une éloquence si douloureuse qu'il est difficile, si l'on n'a pas entendu cette page inouïe, d'imaginer pareille oraison suprême d'un héros?

La scène dernière de Brunnhilde atteint à une telle expression d'idéale humanité, à une telle hauteur que l'esprit reste confondu, éperdu, effrayé par tant de grandeur.

C'est lorsque, parvenu au sommet culminant d'un ouvrage comme la *Tétralogie*, au drame qui termine l'œuvre cyclopéenne et en fournit la conclusion foudroyante, c'est alors vraiment que l'on sent décupler son admiration pour l'artiste créateur qui en a rêvé le sujet, accumulé, ordonné, équilibré les beautés poétiques et musicales, et qui, à coups de génie, en a ménagé les clartés et les ombres et réalisé l'énorme progression aboutissant à l'explosion finale.

L'interprétation du prologue et des trois drames de la *Tétralogie* était confiée en majeure partie à des artistes allemands, mieux qualifiés que n'importe quels autres, paraît-il, pour comprendre et mettre en valeur éclatante les beautés d'une œuvre aussi foncièrement allemande que gigantesque. L'interprétation fut d'une qualité dont on aurait tort de ne point se déclarer satisfait.

Puisqu'il est hors de discussion que les chanteurs et chanteuses venant de la Germanie, et particulièrement de Bayreuth, dépassent d'on ne sait combien de coudées, les chanteurs et chanteuses de tous les pays, il n'y a qu'à s'incliner. Inutile donc, en l'honneur des Siegfried, des Brunnhilde, des Wotan, des Alberich, des Hagen, des Mime, que nous avons vus et entendus, d'entonner l'hosanna triomphal.

Bornons les manifestations de notre enthousiasme à de sincères et chaleureuses félicitations adressées d'abord à Mme Sabine Offermann, très belle, très noble, très incomparable Brunnhilde, à M. Poeltzer remarquable Siegfried, à M. Harbich, étonnant Hagen, ensuite à Mmes Schimmel, Gadsden, Von Hoesslin et à MM. Richard Bitterauf, Eric Witte, Alsen, Jaans, etc., (sans oublier les dévoués et braves choristes, hommes et femmes, de Monte-Carlo, judicieusement employés en la circonstance), lesquels artistes, réussirent non toujours sans éclat, à donner une très excellente impression d'ensemble et firent preuve, tous et toutes, de la plus réelle intelligence, de la plus louable conscience, de la plus fière endurance, du plus sérieux mérite, ne ménageant ni leurs forces, ni leurs voix pour incarner de leur mieux les personnages à eux confiés.

L'orchestre, qui joue un rôle absolument capital dans la *Tétralogie*, a été superbe de précision, de souplesse, d'éloquence, de grâce et de majestueuse grandeur, donnant son plein essor à la pensée de Wagner, en rendant les plus vastes et les plus secrètes intentions, proclamant avec une supérieure maîtrise, par la voix des instruments, l'inouïe magnificence de ce que Wagner appelait: « l'art rédempteur par excellence ».

M. Franz von Hoesslin, anima de sa foi et de sa volonté les quatre soirées consacrées à la gloire de Wagner. Ce chef d'orchestre profondément allemand, de savoir solide, de sûr talent, ne laissant rien à l'aventure, dirigea l'*Or du Rhin*, la *Walkyrie*, *Siegfried*, et le *Crépuscule des Dieux* selon les traditions de Bayreuth et déploya dans la conduite de l'héroïque phalange de musiciens, qu'il mena à la victoire, ses meilleures qualités

d'expérience et d'autorité. Il ne fut pas l'un des moindres triomphateurs des représentations du *Ring*.

La décoration de la haute façon, artiste de Visconti, d'un pittoresque si varié, de réalisation si parfaite, ajoute à l'extraordinaire ampleur et à la somptuosité de l'œuvre Wagnérienne: Elle l'encadre grandiosement.

La mise en scène, conforme aux impérieuses nécessités des quatre ouvrages composant le *Tout* génial qu'est la *Tétralogie*, servit, ainsi qu'il convenait dans l'intérêt de l'art, à la présentation de l'*Anneau du Nibelung* dont les splendeurs accumulées forment un Himalaya poétique et musical aux cimes se perdant dans les immensités de la souveraine et éternelle beauté.

A. C.

CRÉDIT MOBILIER DE MONACO (Mont-de-Piété)

VENTE

Il sera procédé le **Mercredi 19 Février 1936**, au siège social, 15, avenue des Fleurs, à Monte-Carlo, à la vente aux enchères publiques des nantissements déposés pendant le Mois de **Mai 1935**, non dégagés ou renouvelés, consistant en: bijoux et objets divers.

Crédit Foncier de Monaco

Société Anonyme au capital de 10.000.000 de francs.

AVIS DE CONVOCATION

Messieurs les Actionnaires sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire pour le mercredi 26 février, au siège social, 11, boulevard Albert I^{er}, à Monaco, à 15 heures.

ORDRE DU JOUR:

- 1° Rapport du Conseil d'Administration;
- 2° Rapport des Commissaires aux Comptes;
- 3° Inventaire, bilan et compte de « Profits et Pertes » arrêtés au 31 décembre 1935; approbation des comptes, s'il y a lieu, et quitus à qui de droit;
- 4° Fixation du dividende;
- 5° Ratification de la nomination provisoire d'un Administrateur, faite par le Conseil d'Administration;
- 6° Election d'Administrateurs à la suite de l'expiration du mandat confié à deux d'entre eux;
- 7° Compte rendu des opérations traitées par des Administrateurs avec la Société; approbation de ces opérations et renouvellement de l'autorisation pour l'Exercice 1936;
- 8° Nomination des Commissaires aux Comptes pour l'Exercice 1936 et fixation de leur rétribution.

L'Assemblée se compose de tous les actionnaires ayant déposé leurs titres au Crédit Foncier de Monaco, 11, boulevard Albert I^{er}, ou à son agence à Monte-Carlo, 31, boulevard Princesse-Charlotte, au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La présentation des récépissés de dépôt dans les banques équivaut à celle des titres eux-mêmes. Les actionnaires possédant un certificat nominatif d'actions assistent de droit à l'Assemblée.

Le Conseil d'Administration.

Société Nouvelle de la Brasserie et des Etablissements Frigorifiques de Monaco

Société Anonyme au capital de 1.400.000 francs

Messieurs les Actionnaires sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire pour le jeudi 27 février, au siège social, avenue de Fontvieille, à Monaco, à 15 heures.

ORDRE DU JOUR:

- 1° Lecture du rapport du Conseil d'Administration;
- 2° Lecture du rapport des Commissaires aux Comptes;
- 3° Lecture du bilan et du compte de « Profits et Pertes » arrêtés au 31 décembre 1935; approbation des comptes, s'il y a lieu, et quitus à qui de droit;
- 4° Fixation du dividende;
- 5° Tirage au sort de 100 Bons 5% 1931-1940 à amortir le 1^{er} juillet 1936;
- 6° Autorisation au Conseil de traiter directement des affaires avec la Société;
- 7° Nomination des Commissaires aux Comptes pour l'Exercice 1936 et fixation de leur rétribution.

Le Conseil d'Administration.

Chocolaterie et Biscuiterie de Monaco

Société Anonyme au capital de 1.000.000 de francs

Messieurs les Actionnaires sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire pour le vendredi 28 février, au siège social, Plage de Fontvieille, à Monaco, à 15 heures.

ORDRE DU JOUR:

- 1° Rapport du Conseil d'Administration;
- 2° Rapport des Commissaires aux Comptes;
- 3° Bilan, compte de « Profits et Pertes » arrêtés au 31 décembre 1935; approbation des comptes, s'il y a lieu, et quitus à qui de droit;
- 4° Autorisation aux Administrateurs de traiter directement ou indirectement des affaires avec la Société;
- 5° Nomination des Commissaires aux Comptes pour l'Exercice 1936 et fixation de leur rétribution.

Le Conseil d'Administration.

Société Immobilière du Castelleretto

(Société Anonyme Monégasque)

Messieurs les Actionnaires sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire, pour le samedi 22 février 1936, à 14 heures, au siège social, villa Castelleretto, quartier des Révoires, à Monaco, avec l'ordre du jour suivant:

ORDRE DU JOUR:

- 1° Rapport du Conseil d'Administration;
- 2° Rapport des Commissaires aux Comptes;
- 3° Approbation des Comptes, s'il y a lieu, et quitus aux Administrateurs;
- 4° Renouvellement partiel du Conseil d'Administration;
- 5° Autorisation aux Administrateurs de traiter, directement ou indirectement, des affaires avec la Société;
- 6° Nomination des Commissaires aux Comptes pour l'Exercice 1936;
- 7° Questions connexes et diverses.

Le Conseil d'Administration

Etude de M^e AUGUSTE SETTIMO
Docteur en droit, notaire
41, rue Grimaldi, Monaco

Cession de Fonds de Commerce (Deuxième Insertion)

Aux termes d'un acte reçu par M^e Auguste Settimo, docteur en droit, notaire à Monaco, soussigné,

le vingt-trois janvier mil neuf cent trente-six, M. Antoine MELANDRI, commerçant, demeurant à Monaco, 15, rue Caroline, et Mme Célestine ROCCIA, veuve de M. Dominique BERTONE, commerçante, demeurant également à Monaco, 15, rue Caroline, ont cédé à M. Auguste CROVETTO, employé, demeurant à Monaco, 8, rue Terrazzani, le fonds de commerce de vins et liqueurs, buvette et restaurant, qu'ils exploitaient à Monaco, n° 15, rue Caroline.

Oppositions, s'il y a lieu, en l'étude de M° Settimo, notaire soussigné, dans les dix jours de la présente insertion.

Monaco, le 6 février 1936.

(Signé :) A. SETTIMO.

**Société Civile des Porteurs d'Obligations
Hypothécaires sur l'Immeuble
de l'Hôtel Victoria à Monte-Carlo**

*Avis de Convocation
d'une Deuxième Assemblée Générale*

L'Assemblée Générale des Porteurs d'Obligations Hypothécaires sur l'immeuble de l'Hôtel Victoria à Monte-Carlo, convoquée, sur premier avis, pour le 27 janvier 1936, n'ayant pas réuni le quorum statutaire (4.000 titres), Messieurs les Porteurs des dites obligations sont convoqués à une deuxième Assemblée Générale, à l'Hôtel Victoria, n° 13, boulevard Princesse-Charlotte, à Monte-Carlo, pour le vendredi 28 février 1936, à 14 heures, à l'effet de délibérer sur le même ordre du jour.

ORDRE DU JOUR :

- 1° Communications par les Administrateurs ;
- 2° Résolutions à prendre en vue de la réalisation du gage ;
- 3° Quitus des dernières dépenses. Questions diverses et remplacement des Administrateurs démissionnaires.

L'Assemblée se compose de tous les porteurs de dix obligations au moins, ayant, trois jours au moins avant l'Assemblée, déposé, au siège social, leurs titres ou le récépissé de leurs titres. Les propriétaires de moins de dix obligations peuvent se réunir pour se faire représenter à l'Assemblée par l'un d'eux. Nul ne peut être porteur de pouvoirs s'il n'est lui-même obligataire et membre de l'Assemblée. Cette Assemblée pourra délibérer valablement quel que soit le nombre de titres présents ou représentés.

Les Administrateurs de la Société Civile :
V. DUNAN, C. GIRAULT, J. RAVEL.

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

*Des compartiments sont réservés aux skieurs
qui désirent ne pas se séparer de leurs skis*

Pendant la période des sports d'hiver, du 14 décembre 1935 au 9 mars 1936, les voyageurs partant de Paris à 20 h. 10 pour Saint-Gervais et Evian, à 19 h. 30 pour Saint-Gervais et Bourg-Saint-Maurice et prenant au retour le train arrivant à Paris d'Evian et Saint-Gervais à 7 h. 15, de Bourg-Saint-Maurice et Saint-Gervais-les-Bains à 6 h. 40, peuvent garder leurs skis avec eux dans leurs compartiments.

Par ailleurs, dans la plupart des autres trains rapides et express de grand parcours à destination des stations de sports d'hiver des Alpes et du Jura, des compartiments de toutes classes seront réservés aux skieurs qui désirent ne pas se séparer de leurs skis.

Veillez demander la liste de ces trains aux gares ou bureaux de renseignements P.-L.-M.

VALEUR OR

Assurez-vous un Placement sûr, un placement qui rapporte, de votre Argent, en faisant économiquement produire à votre Terre, à votre Domaine, le maximum.

Suivez les conseils de

VIE A LA CAMPAGNE

La Revue Pratique avant tout par le Texte et par l'Image

pour 50 frcs

seulement

Étranger : 65 et 80 francs

Vous recevez 12 Numéros mensuels, véritables Sources de Revenus et de Plaisirs. Chacun d'eux comporte, en effet, 42 à 84 pages illustrées de 150 gravures traitant avec tout le détail pratique utile 100 sujets d'actualité ; Elevage de Petit et Gros Bétail, Culture de Rapport, Horticulture, Jardinage, Architecture, Monographie de Beaux Domaines et d'Exploitations Rurales de Rapport, etc., etc...

Découpez cette annonce et adressez-la, avec la somme correspondante, à M. Albert MAUMENE, Librairie Hachette, 79, Boulevard Saint-Germain, Paris (6°)

L'ARGUS DE LA PRESSE « voit tout », fondé en 1879, les plus anciens Bureaux d'articles de Presse, 37, rue Bergère, Paris, lit et dépouille plus de 20.000 journaux et revues dans le monde entier.

L'Argus, édite l'Argus de Officiel, lequel contient tous les votes des hommes politiques.

L'Argus recherche les articles passés, présents et futurs.

L'Argus se charge de toutes les publicités en France et à l'Étranger.

**BON-PRIME
à nos Lecteurs**

Nous vous offrons un abonnement de 3 mois

pour 5 frcs

seulement

Jardins et Basses-Cours

paraissant le 5 et le 20 de chaque mois

Vous recevrez des leur publication 6 numéros de 40 à 60 pages, illustrés de 30 à 40 gravures, bourrés de Conseils dont l'application vous fait :

GAGNER DE L'ARGENT

Cet abonnement comporte : 1° 3 fascicules ordinaires traitant 100 sujets d'actualité : Petits et Grands Elevages, Culture, Jardinage, Industries Rurales Familiales, etc. ; 2° 3 Fascicules Spéciaux complets, véritables Petites Merveilles, formant autant de Guides Pratiques Permanents, ou de Guides saisonniers Régionaux, Et vos 5 francs vous sont de plus

REMBOURSÉS

immédiatement

par 2 superbes Primes : 1 N° de Vie à la Campagne, du prix de 5 fr. et un N° de l'attrayante publication Maisons pour Tous.

De plus vous prendrez part au Concours de Propagande des Activités Rurales qui garantit un prix à chaque participant.

Découpez cette annonce et adressez-la avec la somme de 5 fr. à M. Albert MAUMENE, Librairie Hachette, 79, Boulevard Saint-Germain, Paris 6°

MAISONS POUR TOUS

La Revue pratique de l'Habitation et du Foyer, édition exceptionnelle de Jardins et Basses-Cours, multiplie les modèles de jolies maisons et les conseils pour les construire, même si vous n'avez pas d'argent.

HACHETTE, 79, boulevard Saint-Germain, Paris (6°)

POUR LOUER OU ACHETER

Immeubles, villas, appartements, terrains, propriétés

TOUS FONDS DE COMMERCE EN GÉNÉRAL

AGENCE MARCHETTI 37^{me} ANNÉE

20, Rue Caroline - MONACO - Tél. 4-78

MONTE-CARLO

SAISON D'HIVER

15 Novembre - 15 Mai

TOUS LES ARTS

TOUS LES SPORTS

TOUTES LES ATTRACTIONS

GOLF

18 Trous -:- Ouvert toute l'Année

MONTE-CARLO COUNTRY CLUB

20 Courts de Tennis et de Squash Racquets

:: :: RESTAURANT :: ::

MONTE-CARLO BEACH

Piscine Olympique

ÉTABLISSEMENT PHYSIOTHÉRAPIQUE

Son Luxe, son Confort, ses Installations Modernes

COMMUNICATIONS RAPIDES

PAR CHEMIN DE FER P.-L.-M.

ATELIER DE CONSTRUCTIONS METALLIQUES

Serrurerie - Ferronnerie d'Art

SOUDURE AUTOGENE

Antoine MUSSO

3, Boulevard du Midi -:- BEAUSOLEIL

18, Boulevard des Moulins -:- MONTE-CARLO

— Téléphone 3-33 —

**APPAREILS & PLOMBERIE SANITAIRES
CHAUFFAGE CENTRAL**

H. CHOINIÈRE ET FILS

18, B^o DES MOULINS - MONTE-CARLO

ÉTUDES - PLANS - DEVIS

TÉLÉPHONE : 0-08

BULLETIN DES OPPOSITIONS SUR LES TITRES AU PORTEUR

Titres frappés d'opposition.

Exploit de M° Vialon, huissier à Monaco, en date du 31 mars 1932. Un Cinquième d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant le numéro 25601.

Exploit de M° Vialon, huissier à Monaco, en date du 8 février 1935. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant les numéros 44620, 53447.

Exploit de M° Vialon, huissier à Monaco, en date du 11 mars 1935. Deux Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant les numéros 20647, 329137.

Exploit de M° Vialon, huissier à Monaco, en date du 10 septembre 1935. Neuf Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant les numéros 6691, 31345 à 31349, 32978, 51107, 53316.

Exploit de M° Pissarello, huissier à Monaco, en date du 14 janvier 1936. Six Obligations 5 % 1935 de 10 Livres Sterling de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant les numéros 11328 à 11333.

Mainlevées d'opposition.

Néant.

Titres frappés de déchéance

Du 13 mai 1935. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant les numéros 17700, 47887.

Le Gérant : Charles MARTINI

Imprimerie de Monaco. — 1936